



NOTE D'INFORMATION

N/Réf : 0002/28/10/2025/ESGIS/DG/CD

AVIS AUX ETUDIANTS ET AUX PARENTS

Suite à la réunion du Conseil disciplinaire tenue en salle de réunion en date du Lundi 28 octobre 2025, étaient présents :

- Professeur AKENDENGUE ; Monsieur TNDAR ; Monsieur GBON Komlan ; Monsieur TOMETY Hervé ; Monsieur TCHIBINDA Yvon ; Madame OKOME Carelle ; Monsieur ATARIWA Mouhamed ; Madame MENGUE Véronique et Mademoiselle MEKUI M'EKOGHAT Heynice Raphaela.

Le Conseil a examiné le cas de Mlle **MEKUI M'EKOGHAT Heynice Raphaela**, étudiante inscrite en L3 Comptabilité, Contrôle et Audit en instance de soutenance pour les Motifs suivants:
Falsification de document administratif, escroquerie et faux et usage de faux.

Après audition de l'étudiante et de sa mère, le Conseil a retenu les faits avoués par l'accusée et a délibéré comme suit:

1. Report de la soutenance et de la séance de rattrapage à l'année académique prochaine ;
2. Possibilité d'inscription en Master 1 par enjambement, sous réserve d'atteinte du seuil de crédits requis ;
3. Rédaction d'une lettre d'excuses adressée à Monsieur le Directeur Général, co-signée par sa mère.

L'Administration rappelle que de tels actes sont strictement interdits et passibles de sanctions conformément aux textes et règlements en vigueur.

Fait à Libreville, le 28 octobre 2025

La Direction



NOS PARTENAIRES

